



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 322.571,70 euros  
Siège social : 60, rue de Wattignies – 75012 Paris  
447 521 600 R.C.S. Paris

---

## **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES**

**DU 28 JUIN 2013**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

- rapport de gestion du directoire - rapport du conseil de surveillance - présentation par le directoire des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice et sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- quitus aux commissaires aux comptes et aux membres du directoire et du conseil de surveillance pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- examen des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- ratification de la nomination à titre provisoire de Monsieur Alain Herrera en qualité de membre du conseil de surveillance,
- ratification de la nomination à titre provisoire de Seventure Partners en qualité de membre du conseil de surveillance,
- autorisation à donner au directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

### **Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

- autorisation à donner au directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions,
- délégation à consentir au directoire à l'effet d'émettre et attribuer à titre gratuit des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise aux salariés et dirigeants de la Société,
- délégation de compétence à consentir au directoire à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit (i) de membres du conseil de surveillance de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou (iii) de membres de tout comité que le conseil de surveillance viendrait à mettre en place n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales,
- délégation à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe.

--oo0oo--